

Nom : *Nozaret*
 Prénoms : *Henri Auguste* Surnom : _____
 Numéro matricule du recrutement : *328*
 Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.
 Né le *22 Novembre 1869*, à *Alysc*, canton
 de *Dieulefit*, département de *la Drôme*, résidant
 à *Montégodon*, canton de *Pollenc*, département
 de *Vaucluse*, profession de *Cultivateur*
 fils de *Joseph* et de *André Virginie*, domiciliés
 à *Montégodon*, canton de *Pollenc*, département de *Vaucluse*

N° *1* de tirage dans le canton de *Pollenc*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Bon
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Compris dans la *1^{re}* partie de la liste du recrutement cantonal. (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Parti pour le 8^e Régiment d'Infanterie de Marine le 11^e Novembre 1890 comme jeune soldat apte à l'activité, arrivé au corps le dit jour N° 11^e 490-00
 Détaché de 2^e classe.
 Envoyé en congé le 25 septembre 1892 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active.
 Certificat de bonne conduite : accordé
 Campagnes : Néant*

Dans l'armée active. _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).
 Dans l'armée active. *8^e Régiment d'Infanterie de Marine*
 Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. _____
 Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *18^e Régiment d'Infanterie de Marine*

Passé dans la *réserve* de l'armée active le *1^{er} Novembre 1892*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<i>1^{er} Avril 1890</i>	<i>Montégodon (Gard)</i>		<i>R</i>

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. _____

Arrivée à l'activité à la mobilisation générale le 21^{er} Août 1914. Arrivé au G. S. G. de la Subd. de Bourges. Arrivé à l'activité le 20 Août 1915. Revenu à son corps le 22 Août 1915. Detaché le 8 Juin 1918 au G. S. G. de la 21^e Région. Passé le 28 Octobre 1918 au 7^e Régiment de l'Armée active. 2^e Classe. Arrivé le 10 Novembre 1918. Detaché agricole le 1 Mars 1918.

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 8^e d'Infanterie de Marine du 24 août au 20 septembre 1890
A accompli une 2^e période d'exercices dans le 8^e d'Infanterie de Marine de Bourges du 24 août au 23 septembre 1900
 Passé dans l'armée territoriale le *1^{er} Novembre 1903*

Maintenu à la disposition du Ministère jusqu'à la fin des hostilités. Arrivé de la loi en 21 Mars 1909

Campagnes - Contre l'Allemagne : *du 22 Janvier 1915 au 20 Juin 1915*
du 19 Avril 1915 au 1^{er} Mars 1918.

A accompli une période d'exercices dans le 18^e Régiment d'Infanterie de Marine du 27 Juillet au 13 Août 1909
 Passé dans la réserve de l'armée territoriale le *1^{er} octobre 1909*
 Libéré du service militaire le *1^{er} Décembre 1918*

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	<i>1893</i>	<i>1909</i>	<i>1909</i>	<i>1918</i>

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 4^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.